

UMR UA11 INSERM – UM IDESP
Institut Desbrest d'Épidémiologie et de Santé
Publique
Professeur Grégory NINOT
Campus Santé, IURC, 641 avenue du Doyen
Gaston Giraud
34090 Montpellier

Aix les Bains, le 02 mai 2022

Objet : pratiques non conventionnelles

Monsieur le Professeur,

C'est en ma qualité de Secrétaire général de la Confédération nationale des professionnels de la prévention, de l'accompagnement à la santé et du bien-être, organisation professionnelle créée récemment et regroupant les disciplines du shiatsu, de la sophrologie, de la réflexologie et du massage de bien-être, que je viens vers vous.

Notre organisation professionnelle aspire à valoriser et promouvoir nos pratiques respectives, tout en nous engageant parallèlement dans un processus de régulation de celles-ci.

En effet, nous souhaitons accorder une attention toute particulière aux dérives sectaires qui pourraient se développer dans l'exercice de nos disciplines et que nous ne pouvons ignorer. Nous souhaitons pouvoir les identifier, les prévenir et les combattre efficacement.

Nous les condamnons car elles sont contraires aux valeurs qui nous portons, parce qu'elles sont dangereuses et parce qu'elles sont susceptibles de nuire à l'image de nos disciplines en France.

C'est pourquoi nous avons été particulièrement attentifs à vos récentes déclarations, relayées par l'INSERM¹, et notamment votre conviction selon laquelle la recherche médicale peut évaluer rigoureusement les techniques de soin empiriques pour aider à leur intégration aux parcours médicaux, et réduire ainsi le risque de dérives sectaires.

¹ [Dérives sectaires en santé : une période de crise ? · Inserm, La science pour la santé](#)

SYNDICARE

Confédération nationale des professionnels
de la prévention, de l'accompagnement à la
santé et du bien-être

Vous avez parallèlement lancé la Société savante des interventions non médicamenteuses afin de faciliter leur intégration dans le système de santé quand elles s'avèrent efficaces, et de les distinguer des pratiques alternatives à risque sectaire.

Nous ne pouvons que souscrire à cette approche.

Mais aujourd'hui, alors même que nos pratiques professionnelles connaissent un engouement sans précédent en France, les autorités sanitaires françaises persistent à ignorer notre profession. Nous le déplorons. D'autant que le Groupe d'appui technique sur les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique, qui impliquait l'INSERM, a été dissout récemment.

Nous tentons de progresser dans l'organisation de la régulation de nos disciplines, mais celle-ci ne saurait être efficace sans un accompagnement minimal des pouvoirs publics et/ou de tout organisme faisant autorité.

C'est pourquoi nous souhaiterions pouvoir échanger avec vous afin de pouvoir étudier ensemble les pistes que nous pourrions suivre pour atteindre nos objectifs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour les organisations syndicales de Syndicare,
Jacques LAURENT
Secrétaire général
0686017650

